



EN COURS
**APPEL DE
PROJETS**

Du 16 août au 27 septembre 2021

**Vous êtes un organisme ou
une association et vous avez
un projet pour notre communauté?**

Chaque année, la Caisse participe activement au développement socio-économique et à la vitalité de sa communauté par le biais, entre autres, de son Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), dont le 2^e appel de projets structurants est présentement en vigueur. C'est pourquoi il est temps de déposer votre demande pour une contribution financière dédiée à ce Fonds.

Qu'entend-on par « projets structurants »?

- Des idées qui rassemblent différents acteurs autour d'un objectif commun;
- Des propositions qui présentent des impacts positifs à long terme au sein d'une communauté;
- Des projets qui ont une valeur ajoutée significative pour les personnes et leurs milieux de vie, et qui soutiennent la prise en charge de leur développement ainsi que de leur capacité d'agir.

Quand et comment peut-on présenter un projet à la Caisse?

Toute demande au Fonds d'aide au développement du milieu doit être déposée pour fin d'analyse dans le cadre de l'un des **2 appels de projets annuels** de la Caisse par le biais du formulaire prévu au www.desjardins.com/caisse-piemont-laurentien, dans la section **« Engagement dans la communauté »**.

L'appel de projets pour l'AUTOMNE 2021 se termine le 27 septembre prochain.

**ENSEMBLE, ENGAGÉS ET PRÉSENTS
POUR NOTRE COMMUNAUTÉ :**

Nous attendons vos projets en grand nombre!

